

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION

Treizième session de la Conférence des Parties
Bangkok (Thaïlande), 2 – 14 octobre 2004

PROJET DE DECISION DE LA CONFERENCE DES PARTIES

Préparé par les Fidji à la demande du Comité II après discussion du point 23 de l'ordre du jour, Lutte contre la fraude.

A l'adresse du Secrétariat

13.xx Le Secrétariat:

- a) recherchera des fonds pour convoquer un atelier sur le renforcement des capacités et une réunion régionale pour l'Océanie avant la 54^e session du Comité permanent afin d'améliorer l'application de la Convention dans la région; et
- b) invitera les Parties de l'Océanie, les Parties observatrices, les Etats non-Parties et les organisations intergouvernementales régionales comme approprié et sous réserve de fonds disponibles.